

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 mai 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 mai 2019, adressée par la Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies au Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration sur la *loya jirga* consultative pour la paix qui s'est tenue du 29 avril au 3 mai 2019 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil.

L'Ambassadrice
et Représentante permanente
(*Signé*) Adela **Raz**



**Annexe à la lettre datée du 14 mai 2019 adressée
par la Représentante permanente de l'Afghanistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
au Président du Conseil de sécurité**

**Déclaration sur la *loya jirga* consultative pour la paix,
tenue du 29 avril au 3 mai 2019 (9-13 Saur 1398)**

Au nom de Dieu, le Clément,

Inspirés par le verset sacré 42:38 (« leurs affaires sont décidées après consultation entre eux ») et répondant à la convocation par Décret présidentiel n° 162 daté du 11/03/2019 (20/12/1397), nous les 3 200 membres de la *loya jirga* consultative pour la paix composée de femmes et d'hommes, de représentants élus de la nation aux chambres du Parlement, de membres des oulémas, de théologiens, de personnalités influentes, d'anciens des tribus, de membres des conseils provinciaux, de membres du Haut Conseil pour la paix, de représentants de la société civile et des organisations sociales, de représentants des femmes, du secteur privé et des institutions scientifiques, d'universitaires, d'écrivains et de poètes, d'artistes, de représentants des institutions nationales et civiques, de jeunes, de membres des médias, de membres du barreau et de l'association des avocats, de représentants des partis politiques officiels, d'athlètes, de personnes souffrant d'un handicap provoqué par le conflit, de membres des familles de victimes des forces de sécurité et de défense et des familles des autres victimes du conflit, de participants à la Marche de la paix de Helmand, de représentants des réfugiés vivant en Iran et au Pakistan, de représentants d'experts afghans de la Diaspora, de Kuchis, d'Hindous et de Sikhs, et d'autres personnalités influentes et experts de toutes les couches de la société, nous sommes réunis pendant cinq jours, du 29 avril au 3 mai 2019 (9-13 Saur 1398), pour mener des consultations visant à donner une définition de la paix et déterminer un cadre et des limites pour des négociations de paix entre le mouvement Taliban et les autres parties prenantes au processus de paix pour l'Afghanistan.

Nous les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix, représentant le peuple honorable et noble de l'Afghanistan, qui a enduré de nombreuses années marquées par les effusions de sang, la pauvreté, les privations, les migrations et les déplacements, conscients de nos obligations religieuses et nationales, du besoin vital de paix du peuple afghan, et sachant que le fait de mettre fin au conflit ne suffira pas à instaurer une paix digne et durable, car celle-ci nécessite la préservation des intérêts nationaux, l'accès au développement économique et social, l'atténuation de la pauvreté, la stabilité politique et le consensus régional et international, nous célébrons la détermination, la retenue, la patience et le sens du sacrifice qui sont ceux de la grande nation de l'Afghanistan, en particulier de ses forces de sécurité et de défense, sur la voie de la paix et de la prospérité durables pour tous. Nous apprécions l'initiative prise par le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan de consulter la nation en vue de mettre fin à la guerre et aux effusions de sang et de parvenir à une paix durable, nous saluons les efforts consentis par la communauté internationale en vue de l'instauration de la paix en Afghanistan. Nous réaffirmons notre engagement envers les principes islamiques, les valeurs nationales, le jihad et la résistance, ainsi que notre détermination à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale nationales. Nous sommes réunis pour adresser un message de paix aux parties prenantes au processus de paix afghan.

Nous, membres de la *loya jirga* consultative pour la paix, ayant délibéré des questions figurant à l'ordre du jour fixé par les 50 comités de travail et ayant mené des discussions approfondies à la session générale, avons conclu ce qui suit :

1. Nous, les participants à cette *jirga*, sommes déterminés et résolus à instaurer une paix durable dans le pays.

2. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix exhortent le mouvement Taliban, compte tenu des conséquences néfastes de la guerre et des effusions de sang auxquelles elle donne lieu, à répondre à l'appel que lui adresse cette grande assemblée qui représente le pays tout entier, à mettre fin à son animosité et à participer au développement et à la prospérité de son foyer national. La guerre ne fait pas de gagnants et la paix ne fait pas de perdants.

3. L'un des principaux vecteurs du conflit en Afghanistan n'est autre que la diversité et la variété des lectures et des interprétations qui sont faites de l'islam. Les membres de la *jirga* consultative pour la paix recommandent donc que le Gouvernement, le mouvement Taliban et les théologiens parviennent à une interprétation unifiée de l'islam et soient les catalyseurs de l'unité et du consensus au niveau national.

4. Le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et le mouvement Taliban doivent se soumettre à l'aspiration de l'immense majorité des Afghans et déclarer un cessez-le-feu immédiat et permanent, qui prenne effet partout dans le pays le premier jour du mois sain du ramadan de l'année en cours ; afin de respecter la volonté du peuple, il faut honorer le mois saint du ramadan, mettre fin à la violence et instaurer la confiance parmi les parties, et cesser toute propagande négative.

5. Le système de la République islamique est l'accomplissement marquant du peuple d'Afghanistan et le résultat de nombre d'années de sacrifice et de lutte [Mujahedat]. L'établissement et le renforcement de la paix en Afghanistan passe par la préservation de l'intégrité de ce système (République islamique d'Afghanistan) au moyen de négociations directes.

6. La Constitution actuelle de l'Afghanistan est la garantie précieuse de la nation pour le peuple afghan et elle doit être préservée ; mais, après la conclusion d'un accord de paix et si nécessaire, il sera possible d'apporter des modifications à certains de ses articles au moyen de mécanismes appropriés et fondés sur des principes.

7. Les droits fondamentaux des citoyens sont inscrits dans la Constitution de l'Afghanistan, notamment les droits des femmes et des enfants, le droit à la participation à la vie politique et civique, le droit à la liberté d'expression, le droit à l'éducation et à l'emploi, le droit à l'accès aux services publics ainsi que les droits des minorités ethniques et religieuses, des personnes handicapées, des héritiers de martyrs, qui doivent être préservés et renforcés dans le cadre du processus de paix.

8. Les forces de sécurité et de défense sont la fierté du pays. Pour consolider la paix et faire en sorte qu'elle soit durable, il est nécessaire de disposer d'institutions nationales de sécurité et de défense solides. Par conséquent, le peuple de l'Afghanistan, par le truchement de cette *jirga*, appelle l'attention sur la nécessité de préserver et de renforcer ces institutions.

9. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix demandent aux parties et aux pays impliqués dans le processus de paix afghan de préparer l'ouverture d'un bureau politique Taliban en Afghanistan en faisant montre de compréhension mutuelle et de coopération.

10. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix appellent le Gouvernement afghan à préserver les valeurs nationales et les accomplissements de ces deux dernières décennies et, en coordination étroite avec la communauté internationale et une fois un consensus dégagé entre toutes les parties au processus

de paix, à mettre au point un échéancier réaliste pour le retrait responsable des forces étrangères d'Afghanistan.

11. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix appellent le Gouvernement afghan, tous les partis politiques, mouvements et personnalités nationales influentes, à ce tournant historique et décisif, à se saisir de la possibilité offerte de faire émerger un consensus politique national en faveur de la progression du processus de paix et de l'engagement de négociations de paix sur la base d'une position unifiée à l'échelle de l'Afghanistan.

12. L'ensemble des parties prenantes devrait se garder d'[imposer] des conditions préalables impliquant des contraintes qui auraient pour conséquence le report des négociations directes.

13. Toutes les parties doivent agir dans l'esprit de l'islam et veiller à traiter correctement les personnes captives et les prisonniers de la partie adverse. Elles doivent avoir recours à des approches souples et constructives pour échanger captifs et prisonniers et redoubler d'efforts pour instaurer la confiance entre les deux parties et faire preuve de bonne volonté.

14. Pour parvenir à une paix durable, il est impératif et vital qu'un consensus régional et international se dégage. Par conséquent, les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix appellent les pays de la région et d'autres régions, ainsi que la communauté internationale, à coordonner leurs efforts pour instaurer la paix en Afghanistan avec le Gouvernement et à placer celui-ci au centre des initiatives et des efforts qu'ils déploient.

15. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix invitent le Gouvernement à mettre l'accent, dans l'ensemble des négociations et des pourparlers, sur une politique de bon voisinage avec les pays limitrophes et les autres pays de la région. Si certains pays d'autres régions ou voisins de l'Afghanistan persistent à s'ingérer dans ses affaires, [le Gouvernement devra] saisir le Conseil de sécurité de l'ONU et déposer plainte officiellement au nom du peuple afghan.

16. En consultation avec des instances nationales, politiques et sociales influentes, le Gouvernement doit élaborer un plan détaillé et n'excluant personne en vue d'accélérer le processus de paix et d'engager des négociations directes avec le mouvement Taliban, et il devrait envisager de mettre en œuvre les avis consultatifs issus de cette *jirga*.

17. Conscients de la nécessité pressante d'établir un organe impartial qui facilite le processus de paix, les membres de cette *jirga* conviennent que, pour rendre les travaux du Haut Conseil pour la paix transparents et efficaces, il faudrait engager une réforme en profondeur de la structure, de l'organisation et du mode de fonctionnement du Conseil.

18. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix, sur la base des enseignements tirés de l'expérience passée, suggèrent que l'équipe chargée de la négociation soit constituée de personnalités représentatives du jihad et de personnes représentatives de la nation, possédant des compétences éprouvées, expérimentées, renommées, qui défendent les valeurs associées aux droits fondamentaux et qui sont déterminées à instaurer la paix. Le nombre des membres de cette équipe devrait demeurer dans des limites raisonnables (au maximum 50 personnes), sa composition devrait être respectueuse de l'équilibre ethnique et elle devrait inclure des oulémas érudits, des chefs tribaux, des femmes, des jeunes, des membres de familles de victimes, des personnes handicapées, des représentants des minorités et de la société civile, des réfugiés, des représentants des médias, des Kuchis, des représentants de

diverses classes et couches de la société, ainsi que certains membres de la *loya jirga* consultative pour la paix.

19. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix demandent au Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan de faciliter et d'accélérer le processus de paix, de prendre acte des demandes et doléances légitimes et raisonnables des Taliban et de prendre les décisions nécessaires à cet égard pour favoriser la restauration de la confiance.

20. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix seront des messagers de paix et diffuseront le message de paix de cette *jirga* auprès de la population et des communautés qu'ils représentent une fois de retour dans leur localité d'origine ; ils ne ménageront alors aucun effort, en coopération avec les administrations locales, les oulémas, les anciens des tribus, les jeunes et les femmes, pour faire en sorte que nous puissions jouer le rôle qui nous revient, tant sur le plan religieux qu'au niveau national, pour que la paix se concrétise.

21. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix engagent le Gouvernement à poursuivre ses échanges avec eux, en tenant compte des orientations qu'ils ont définies et en les informant de façon continue de la suite qu'il aura donnée à leurs avis ainsi que de l'état d'avancement des pourparlers et négociations de paix.

22. Rappelant les dispositions de la présente résolution, les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix engagent le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, le mouvement Taliban, la communauté internationale, les pays de la région et les autres parties impliquées à respecter les demandes et doléances légitimes du peuple d'Afghanistan, les avis rendus par cette *loya jirga* historique, à faire des efforts sérieux et sincères, à prendre des dispositions pratiques pour instaurer et consolider une paix durable et à œuvrer contre la prolongation et l'intensification du conflit et ainsi empêcher [qu'il fasse] de nouvelles victimes parmi les civils.

23. Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix, compte tenu de l'importance historique de celle-ci, invitent son Président et son Conseil d'administration à rendre publics et à diffuser le plus largement possible les avis, opinions et recommandations formulés par les 50 comités dans un document officiel.

Puisse Allah nous mener au succès !

Les membres de la *loya jirga* consultative pour la paix
Loya Jirga Hall
Kaboul, Afghanistan